

Offre sanitaire, sociale et médico-sociale

La Bretagne compte, sur chacun des huit territoires de santé bretons, la présence d'un établissement hospitalier public de référence. Des centres hospitaliers de proximité et des cliniques viennent compléter l'offre et assurer le relais dans les zones éloignées des grandes villes. De manière globale, un breton sur deux réside à moins de 21 minutes d'un hôpital. La Bretagne bénéficie d'un maillage territorial répondant aux enjeux de proximité des sites de maternité et d'urgence. Par ailleurs, avec un taux d'équipement en EHPAD de 115 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 95 en France, l'offre médico-sociale d'hébergement pour personnes âgées est plutôt favorable en Bretagne. Il en est de même pour l'offre pour adultes handicapés, en établissements comme en services, à la différence de celle pour enfants handicapés. En outre, la Bretagne progresse dans le développement des alternatives à l'hospitalisation complète et des prises en charge hors établissements dans le secteur médico-social.

Cette partie dresse la photographie de l'offre de soin sanitaire, mais aussi médico-sociale, déployée sur le territoire breton. Les données utilisées sont celles des bases de données ARHGOS (au 01/01/2015), FINESS (au 01/01/2015) et SAE (2013), exploitées par l'ARS Bretagne. Les données de population sont issues des résultats du recensement de la population (source : Insee). La plupart des cartes recensées dans cette partie sont des cartes lissées présentant des taux d'équipement. Un taux d'équipement est calculé en rapportant des capacités observées à la population concernée.

Parmi les thématiques présentées, certaines ont vu leurs informations évoluer. En effet, cette édition inclut sur l'ensemble du champ médico-social les structures financées par l'ARS Bretagne, mais aussi celles dont le financement est partagé entre l'ARS et les Conseils Départementaux et celles sous compétence exclusive des Conseils Départementaux. De plus, la catégorisation FINESS concernant le volet « Personnes âgées » a été modifiée¹. Cette édition prend ce changement en compte, ce qui a une forte incidence sur les représentations cartographiques. Il ne sera donc pas possible d'effectuer de comparaisons avec les éditions des années précédentes.

Dans cette dernière partie de l'atlas, la majorité des cartes présentées sont des cartes lissées. Le lissage géographique est une méthode statistique permettant de mettre en relief les tendances générales d'un territoire. Il est donc primordial d'avoir une lecture globale et non par commune de ces cartes².

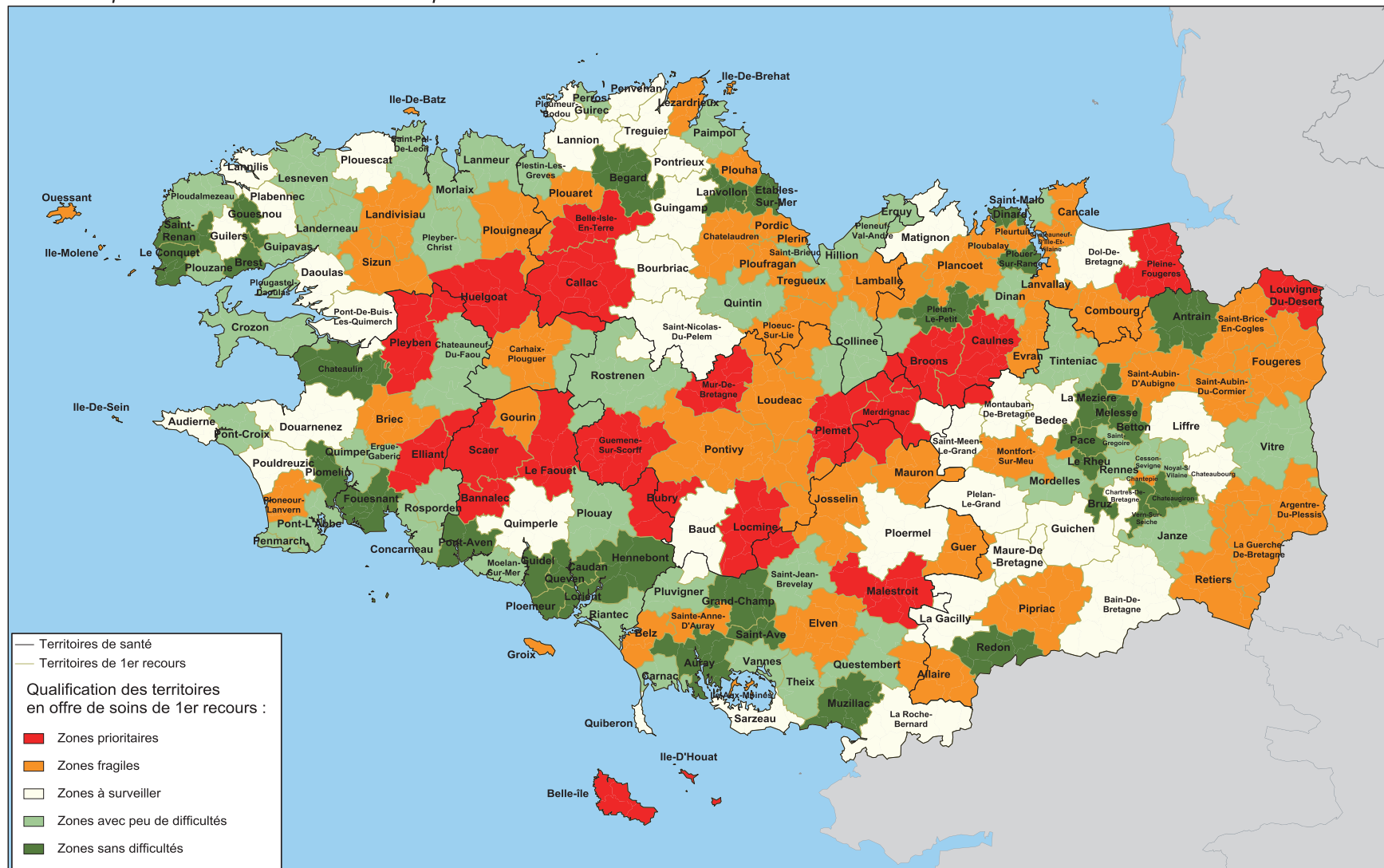
¹ Cf. Instruction N° DGCS/SD3A/DREES/2014/190 du 7 juillet 2014

² Cf. Note méthodologique p.77

Offre sanitaire

Offre de soins de premier recours

Les zones prioritaires sur l'offre de soins de premier recours - Février 2014

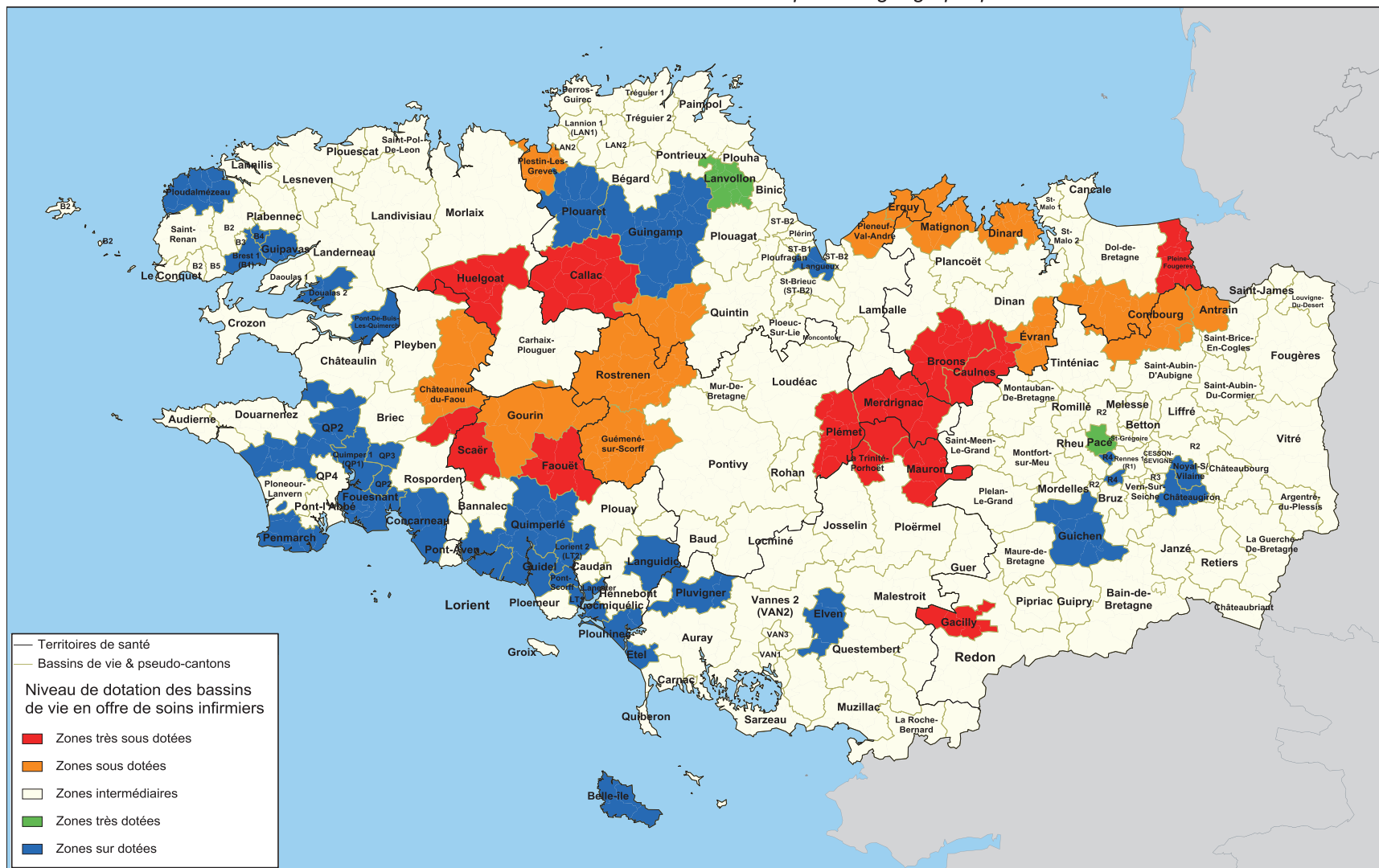


Source : ARS Bretagne,
 Réalisation ARS Bretagne, Juin 2015
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

0 30 60 km

Offre de soins infirmiers libéraux

Les zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des infirmiers libéraux - Février 2014

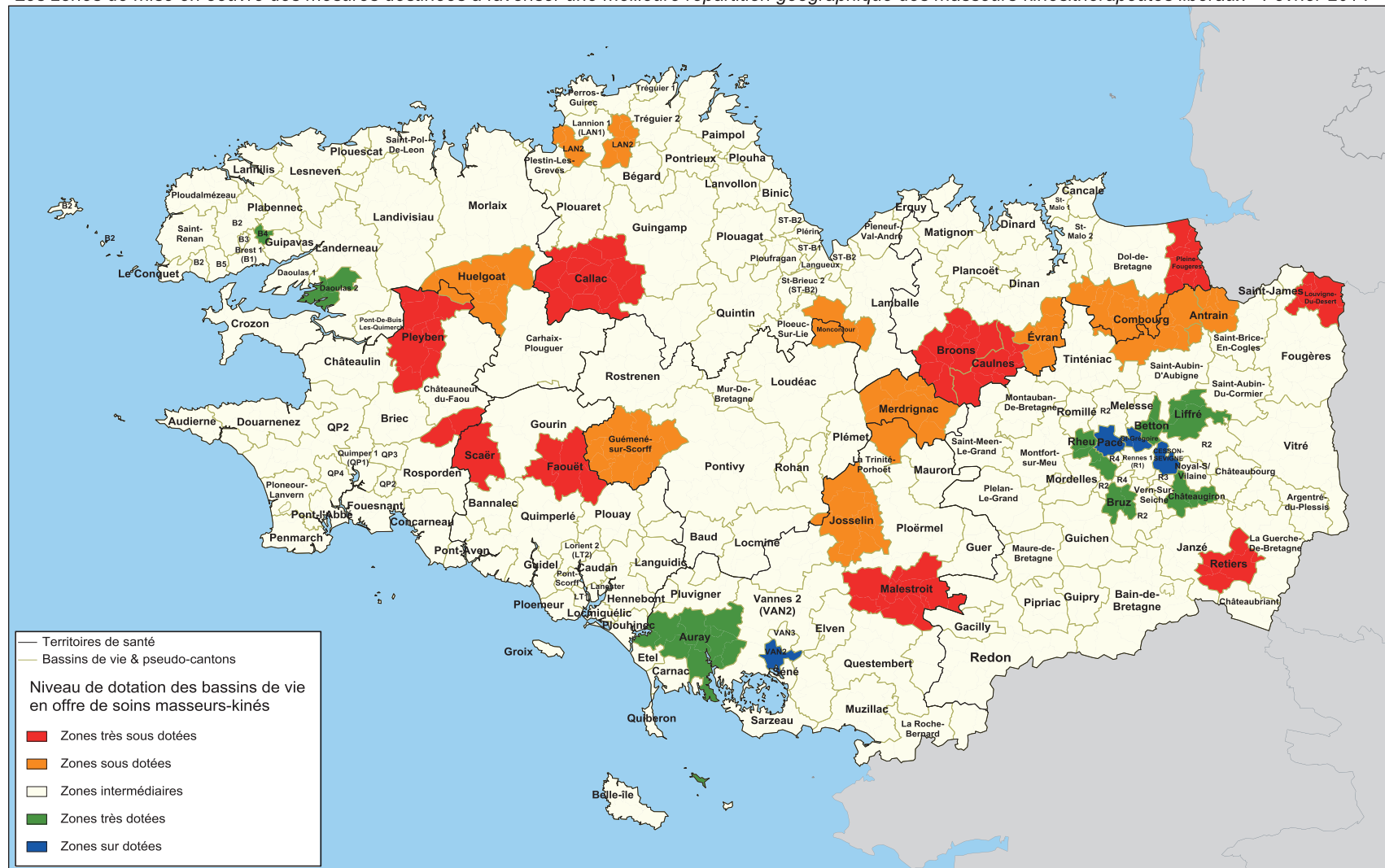


Source : ARS Bretagne,
 Réalisation ARS Bretagne, Juin 2015
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque



Offre de soins masseurs-kinésithérapeutes libéraux

Les zones de mise en oeuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des masseurs-kinésithérapeutes libéraux - Février 2014

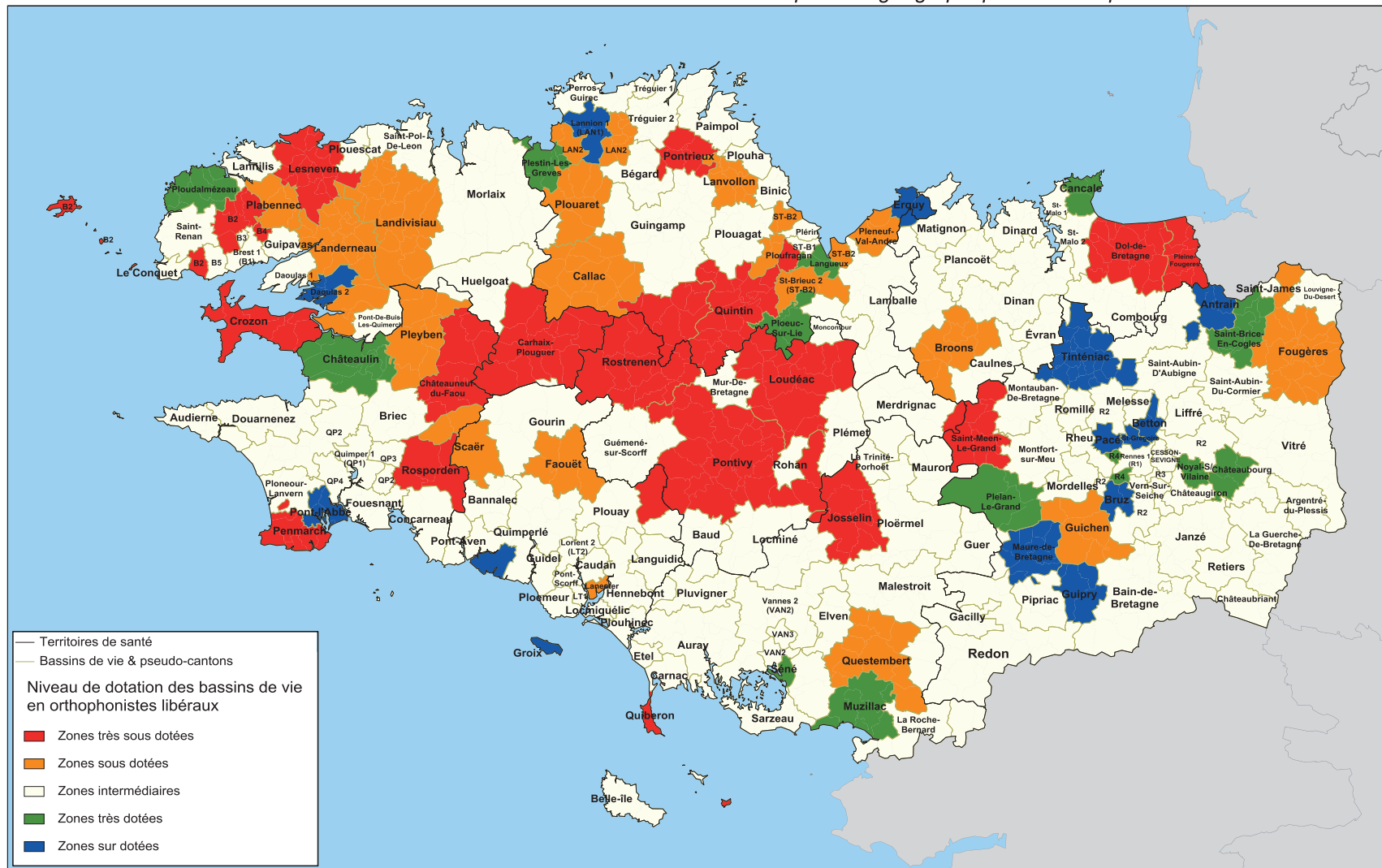


Source : ARS Bretagne,
 Réalisation ARS Bretagne, Juin 2015
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

0 30 60 km

Offre de soins orthophonistes libéraux

Les zones de mise en oeuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des orthophonistes libéraux - Février 2014



Source : ARS Bretagne,
 Réalisation ARS Bretagne, Juin 2015
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

0 30 60 km

Offre de soins sages-femmes libérales

Les zones de mise en oeuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des sages-femmes libérales - Février 2014

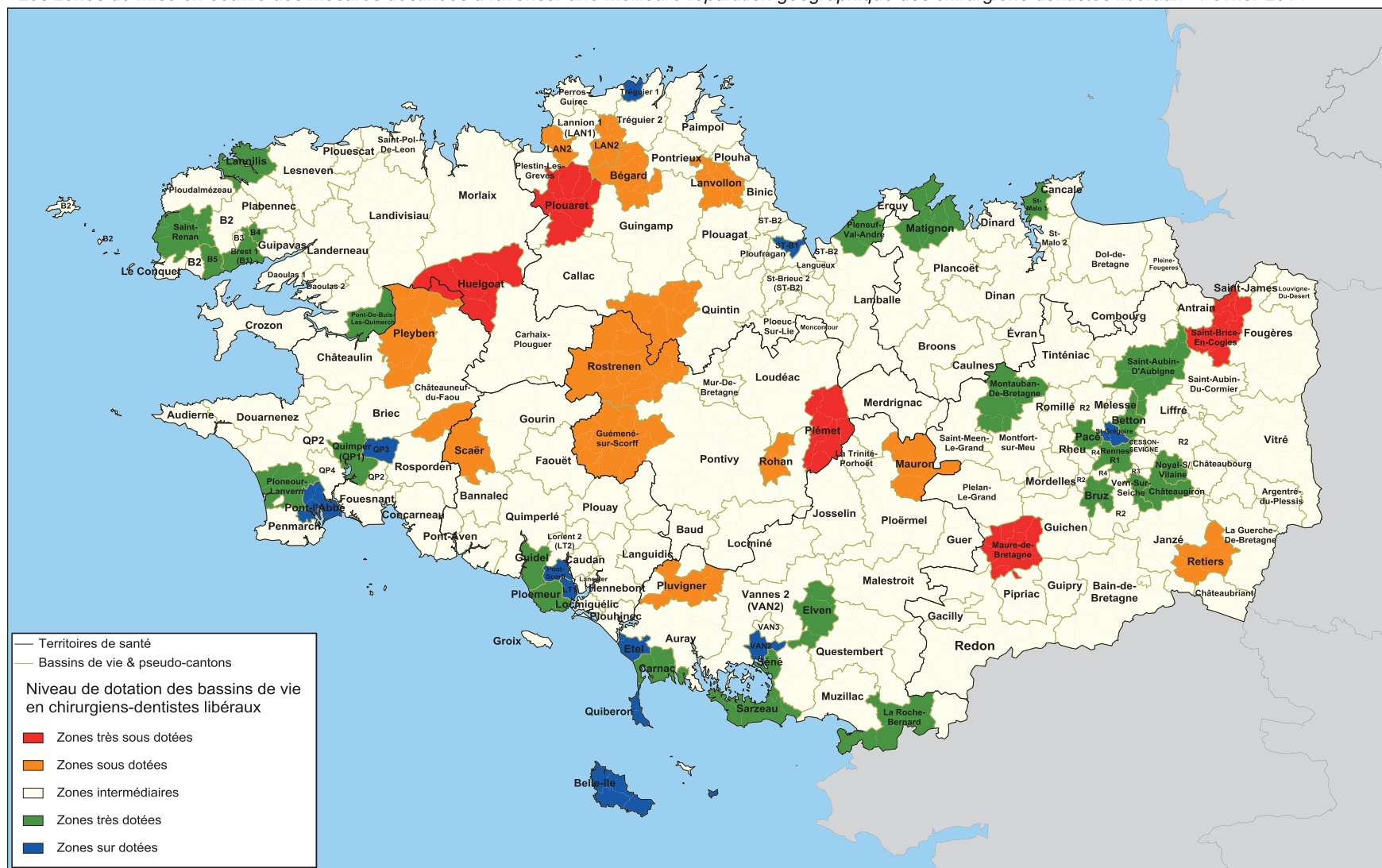


Source : ARS Bretagne,
Réalisation ARS Bretagne, Juin 2015
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

0 30 60 km

Offre de soins chirurgiens-dentistes libéraux

Les zones de mise en oeuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des chirurgiens-dentistes libéraux - Février 2014

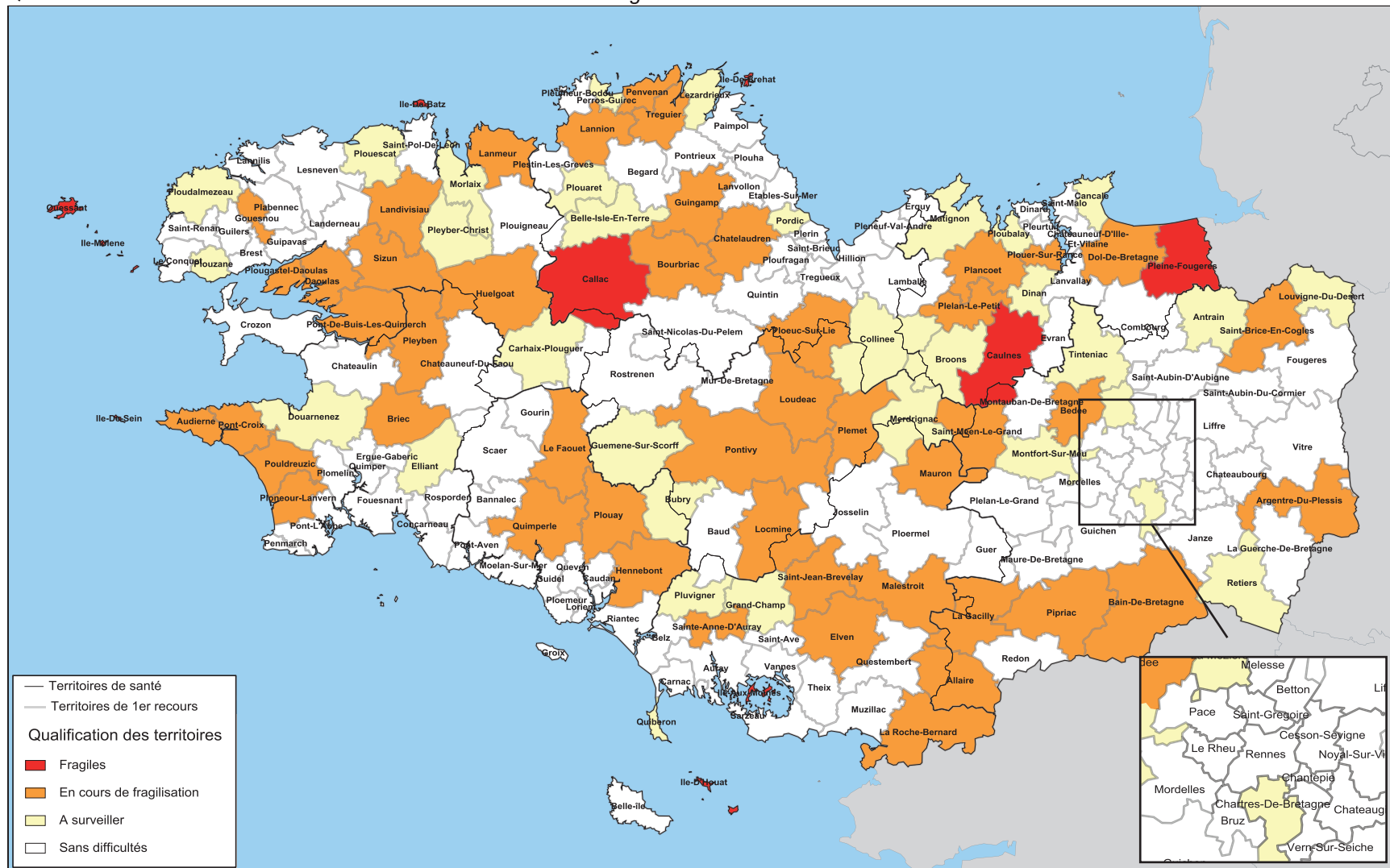


Source : ARS Bretagne,
 Réalisation ARS Bretagne, Juin 2015
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique



Offre en officines de pharmacie

Qualification des zones sur l'accès aux officines de ville en Bretagne - Mai 2014

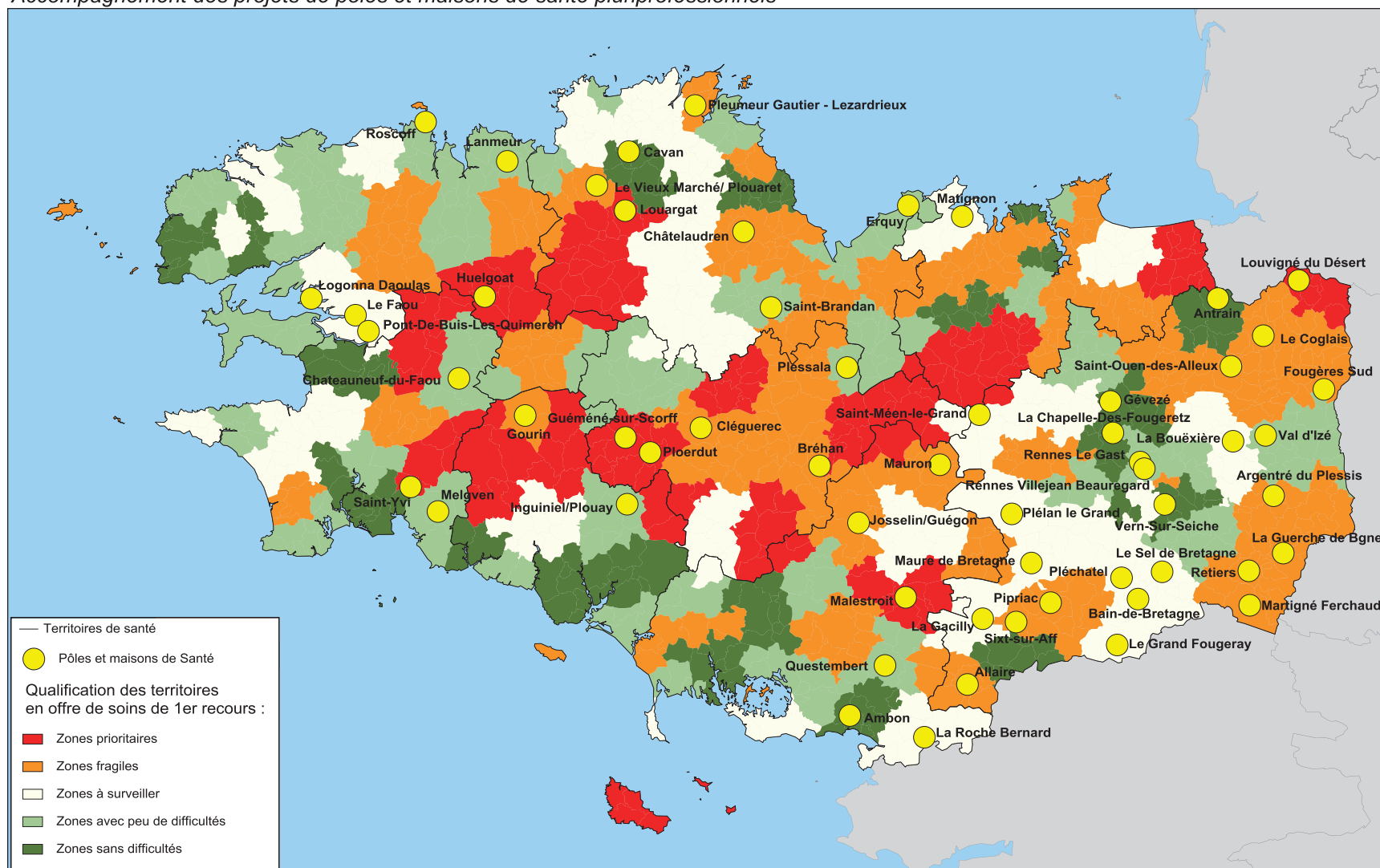


Source : ARS Bretagne,
 Réalisation ARS Bretagne, Juillet 2015
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

0 30 60 km

Pôles et maisons de santé pluriprofessionnels

Accompagnement des projets de pôles et maisons de santé pluriprofessionnels

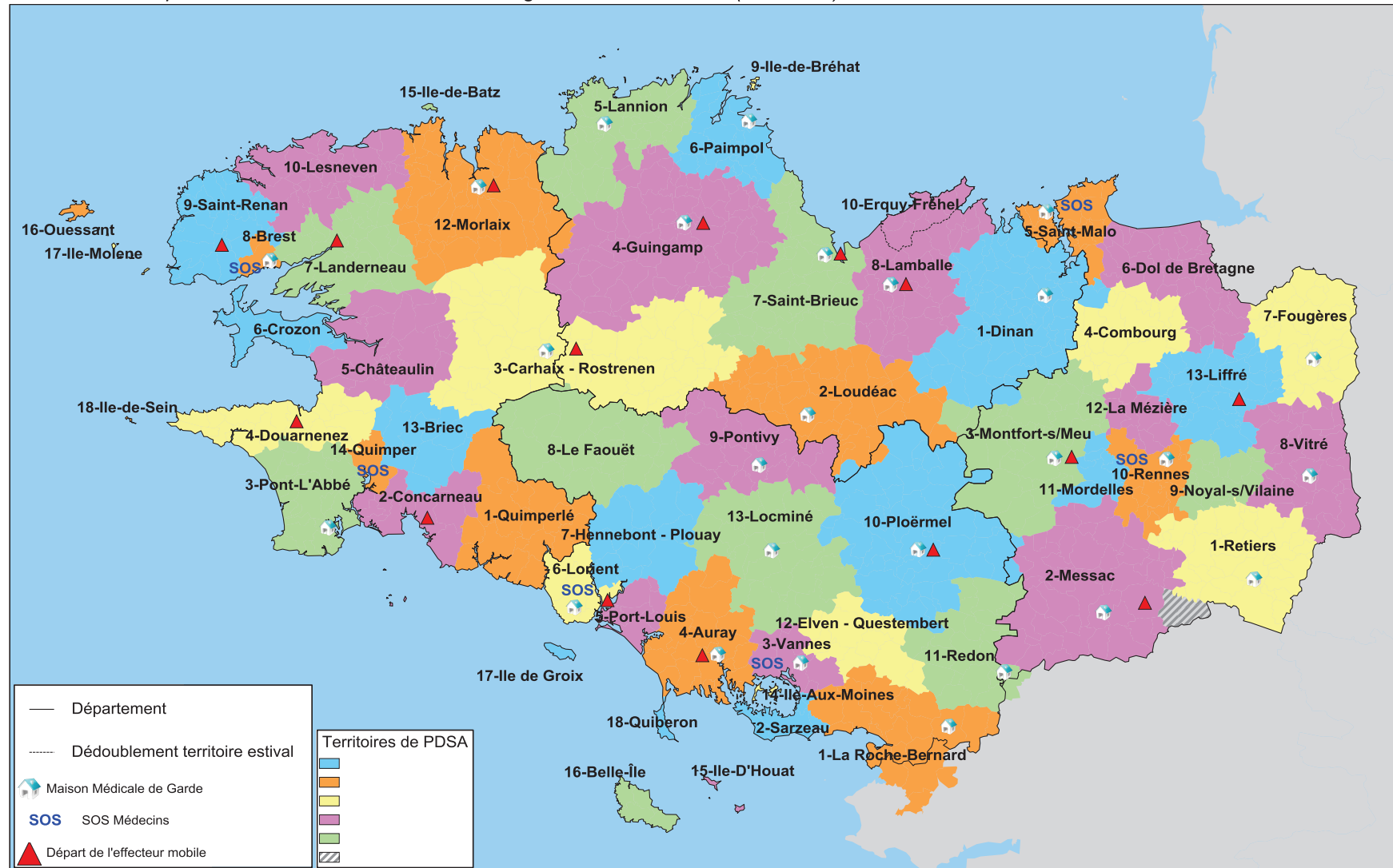


Source : ARS Bretagne, données au 01/01/2015
 Réalisation ARS Bretagne, Juillet 2015
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

0 30 60 km

Maisons Médicales de Garde et SOS Médecins

57 territoires de permanence des soins en médecine générale ambulatoire (58 en été) - Juillet 2015



Source : Arrêté Juillet 2015
 Réalisation ARS Bretagne, Juillet 2015
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

